



Royaume du Maroc  
Ministère de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle,  
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique  
Département de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique



## **APPEL A PROJETS POUR LE RENFORCEMENT DE L'ENSEIGNEMENT A DISTANCE ET DE LA COOPERATION DANS LE DOMAINE DU NUMERIQUE**

**Date limite de candidature : 25 juin 2021**

**Les activités proposées devront avoir lieu au plus tard le 17 décembre 2021**

### **1. Introduction**

En vue d'accompagner le lancement du cycle Bachelor au titre de l'année universitaire 2021-2022, de réduire la fracture numérique et de moderniser les pratiques pédagogiques et les dispositifs de formation à distance au sein des universités, le Ministère de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique - Département de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique et l'Ambassade de France au Maroc lancent un appel à projets pour le renforcement et l'amélioration de l'enseignement à distance et pour la mise en place de partenariats bilatéraux structurants dans le domaine du numérique et des nouvelles technologies.

### **2- Thématiques de l'appel à projets**

- Création de MOOCs / SPOC / cours en ligne, accessibles et gratuits en lien avec l'enseignement des modules disciplinaires et des soft skills programmées en première année du cycle Bachelor ;
- Formation de formateurs en pédagogie de l'enseignement à distance ;
- Formation de formateurs dans le domaine de l'évaluation des apprenants des cours en ligne ;
- Mission dans le cadre de la mise en place d'accords de coopération inter-universitaires dans le domaine du digital (NTIC, big data, objets connectés, intelligence artificielle...), notamment dans le cadre de master en double-diplomation.
- Actions diverses dans le cadre de partenariat préétablis dans le domaine du numérique et de la numérisation du patrimoine.

### 3. Cible

- Les universités publiques marocaines.
- Les projets impliquant des établissements d'enseignement supérieur universitaire à accès ouvert seront favorisés.
- L'ensemble des projets devront impérativement être élaborés dans le cadre d'un partenariat entre une université publique marocaine et un établissement d'enseignement supérieur français reconnu par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (France).

### 4. Soutien financier

- Les frais de transport (billets d'avion en classe économique vers la France ou vers le Maroc) seront pris en charge par **les universités marocaines**.
- Les frais de séjour (per diem) en France ou au Maroc seront pris en charge par **l'Ambassade de France**.
- En cas d'impossibilité de déplacement entre la France et le Maroc en raison de la suspension des liaisons aériennes, les missions pourront être transposées en formation à distance dont les indemnités à destination des formateurs seront prises en charge par **l'Ambassade de France** (dans la limite de 300€ par jour de formation).

### 5. Soumission des projets

Le formulaire de candidature à l'appel à projets est téléchargeable sur les sites :

- [www.enssup.gov.ma](http://www.enssup.gov.ma)
- <https://ma.ambafrance.org>

Les projets devront être soumis conjointement par un enseignant chercheur marocain et un enseignant chercheur français en position d'activité.

Les projets devront impérativement être visés par les présidents et/ou directeurs des établissements marocains et français concernés.

Les dossiers de candidatures se composent obligatoirement des éléments suivants :

- Le formulaire de candidature ;
- Le CV du porteur de projet marocain
- Le CV du porteur de projet français
- Le programme prévisionnel de la formation ou de la mission
- La lettre d'accueil de l'établissement recevant des intervenants français ou marocains

Les dossiers de candidature, y compris les formulaires dûment renseignés doivent impérativement être soumis numériquement au plus tard le vendredi 25 juin 2021 à 23h59 (heure locale du Maroc), délai de rigueur, sur les adresses électroniques suivantes :

- Adresse électronique 1 : [aap.esr@institutfrancais-maroc.com](mailto:aap.esr@institutfrancais-maroc.com)
- Adresse électronique 2 : [APEAD2021@gmail.com](mailto:APEAD2021@gmail.com)

## **6. Evaluation des projets :**

Les projets présentés seront évalués et sélectionnés par une commission franco-marocaine mixte de sélection composée de représentants du Ministère et l'Ambassade de France au Maroc.

## **7. Calendrier**

- 28 Mai 2021 : Lancement de l'appel à projets
- 25 Juin 2021 : Clôture de l'appel à projets
- Fin-Juin 2021 : Examen des candidatures
- Juillet 2021 : Sélection définitive des projets par la commission mixte de sélection (Maroc – France)
- A partir de Mi-Juillet 2021 : Publication des résultats